



Rapport annuel de gestion 2012-2013

Comité Entraide

États financiers pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2012



La photo supérieure gauche :

Lancement de la campagne d'Entraide 2013

Comédien Jack Robitaille à l'animation

La photo du centre :

Dévoilement du sommaire des résultats en date de février 2013 à Québec

À partir de la gauche :

Monsieur Denys Jean, président – directeur général de la Régie des rentes du Québec et coprésident du Comité Entraide

Monsieur Michel Léveillé, directeur général de la Croix-Rouge, division du Québec

Monsieur Louis Adam, président de Partenairesanté - Québec

Madame Marie-Renée Roy, sous-ministre adjointe et vice-présidente exécutive d'Entraide

Madame Rachel Larabie-Lesieur, présidente de l'Assemblée des Centraide du Québec

Madame Pascale Despins, directrice du Secrétariat Entraide

Madame Agnès Maltais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Madame Lucie Martineau, présidente générale du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec et coprésidente du Comité Entraide

La photo de droite :

Les différents prix remis aux lauréats

Document préparé et mis en page par le Secrétariat Entraide

Adopté par le Comité Entraide le 4 septembre 2013

Mot de la vice-présidente exécutive

Madame Brigitte Pelletier
Sous-ministre
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Saint-Amable, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

Madame la Sous-Ministre,

Je vous sou mets le Rapport annuel de gestion du Comité Entraide 2012-2013 réalisé par le Secrétariat permanent pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2012.

Je vous prie de recevoir, Madame la Sous-Ministre, l'assurance de mon entière collaboration.



M^{me} Marie-Renée Roy
Vice-présidente exécutive
Comité Entraide

Sous-ministre adjointe
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Mot de la directrice du Secrétariat Entraide

Madame Marie-Renée Roy, sous-ministre adjointe
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Vice-présidente exécutive du Comité Entraide 2012-2013
425, rue Saint-Amable, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

Madame la Sous-Ministre adjointe,

Depuis l'adoption des décrets 390-2006 et 255-2011, par le Conseil des ministres, les résultats des campagnes d'Entraide ont progressé de près d'un million de dollars. Il faut noter toutefois que le total des dons amassés en 2012 est inférieur à ceux recueillis en 2011. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette baisse dont la diminution du nombre d'organisations participantes à la campagne dans certains secteurs, l'augmentation du nombre de personnes prenant leur retraite, la diminution des dons institutionnels.

Ce sont 7 443 164 \$ qui seront distribués au cours de l'année aux partenaires philanthropiques grâce à la générosité des employés actifs et retraités du gouvernement du Québec.

Le Secrétariat Entraide s'est assuré de la réalisation du plan d'action 2012-2013. Les axes d'intervention ont été choisis en tenant compte des observations provenant des familles philanthropiques, des directeurs de campagne et des artisans, et ce, lors de sondages ou par le biais de tables de discussion.

Sans l'implication des dirigeantes et dirigeants des organisations des différents secteurs, aucune campagne n'est possible : Merci d'avoir donné aux employées et employés, l'opportunité d'exprimer leur générosité. En favorisant la sollicitation par la retenue à la source, la pérennité du don est assurée.

Le Comité Entraide a pu compter sur le soutien et l'expertise de l'équipe du Secrétariat permanent, prémisses de la réussite de la campagne d'Entraide 2012.

Pascale Despins
Directrice

Secrétariat Entraide
Secteurs public et parapublic



Déclaration des coprésidents du Comité Entraide 2012-2013

En 2012, le Comité Entraide a mis en place un comité d'audit, formé de cinq membres, ayant notamment pour mandats, d'assister le Vérificateur général du Québec dans sa démarche et de faire les recommandations d'usage au Comité Entraide pour tout ce qui concerne la gestion des dons et le traitement des données financières de la fiducie des employés. Le Comité a modifié son code d'éthique et de déontologie, pour refléter plus adéquatement la réalité de ses administrateurs. Appuyé par la Direction des affaires juridiques du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, il a établi clairement son statut par rapport à l'Agence du revenu du Canada et au Registraire des entreprises du Québec.

Le présent Rapport annuel de gestion et l'information qu'il contient relèvent de la responsabilité du Comité Entraide et de ses membres. Celle-ci concerne l'exactitude et l'intégrité des données de même que la fiabilité des résultats et des contrôles afférents.

Ce rapport remplit trois fonctions :

- 1) Exprimer adéquatement la mission, les mandats, les valeurs et les orientations stratégiques du Comité Entraide ;
- 2) préciser les objectifs, les indicateurs et les résultats de la campagne d'Entraide ;
- 3) communiquer des données éprouvées et confirmées.

Le Comité Entraide et son comité d'audit se portent garants des méthodes adoptées par le Secrétariat permanent pour s'acquitter honorablement de la production du Rapport annuel de gestion 2012-2013.

Les coprésidents du Comité Entraide 2013-2014

La Coprésidente



Lucie Martineau

Présidente générale
Syndicat de la fonction publique
et parapublique du Québec

Le Coprésident



Denys Jean

Président-directeur général
Régie des rentes du Québec

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE EXÉCUTIVE	3
MOT DE LA DIRECTRICE DU SECRÉTARIAT ENTRAIDE	4
1. FAITS SAILLANTS	7
2. PRÉSENTATION DU COMITÉ ENTRAIDE	8
2.1 CRÉATION DU COMITÉ	8
2.2 PORTÉE DU DÉCRET 255-2011	8
2.2.1 Mandat et mission	9
2.2.2 Composition du Comité Entraide en 2012-2013	9
2.2.3 Gouvernance et obligations	12
2.2.4 Planification stratégique 2012-2013	14
3. CONTEXTE 2012	14
4. ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT	15
5. RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE – PLAN D’ACTION 2012	15
5.1 PREMIÈRE ORIENTATION	16
5.2 DEUXIÈME ORIENTATION	19
5.3 TROISIÈME ORIENTATION	20
5.4 QUATRIÈME ORIENTATION	21
5.5 CINQUIÈME ORIENTATION	24
6. LES RÉSULTATS	25
6.1 ANALYSE DES RÉSULTATS COMPARÉS 2011-2012	25
6.1.1 Résultats globaux	25
6.1.2 Dons individuels	28
6.2 ÉVALUATION DE DEUX STRATÉGIES PARTICULIÈRES	30
6.2.1 Stratégie des dons majeurs (dons de 1 000 \$ et plus par donateur)*	31
6.2.2 Stratégie des dons institutionnels	32
6.2.3 Dons selon le mode de sollicitation utilisé	33
7. LES PERSPECTIVES 2013-2014	33
8. CONCLUSION	34

ANNEXE I : LE VOLET RECONNAISSANCE DE LA CAMPAGNE 2012

ANNEXE II : ÉTATS FINANCIERS DE L’EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

1. FAITS SAILLANTS

Fred Pellerin, porte-parole de la campagne d'Entraide depuis les six dernières années, en prônant le slogan de la campagne « Donner, ça rend le cœur léger », a certainement contribué à sa manière à l'atteinte des résultats obtenus en 2012. Les employées et employés de l'État ont effectué plus de 65 000 dons répartis selon leur convenance. Le Comité Entraide salue leur générosité.

La campagne d'Entraide 2012 a permis d'amasser 7 443 164 \$ qui seront répartis entre les différents partenaires philanthropiques de la façon suivante : 4 629 720 \$ aux dix-huit Centraide (62.2 % du total des dons), 2 279 476 \$ à Partenairesanté et ses seize membres (30.6 %) et 533 968 \$ à la Croix-Rouge canadienne, Division du Québec (7.2 %).

Le Secrétariat a sollicité 421 organisations en 2012. De ce nombre, 190 organisations ont participé à la campagne. Elles représentent des ministères et organismes, des établissements des secteurs de la santé et de services sociaux et de l'éducation. 45 % des organisations sollicitées ont participé à la campagne. En 2013, des stratégies seront envisagées pour accroître le rayonnement de la campagne dans les différents secteurs.

Les ministères et organismes ont permis d'amasser 4 082 802 \$ et les dons des personnes retraitées ont totalisé 2 008 865 \$. Ces deux clientèles expliquent 81,8 % du total amassé.

Plusieurs employées et employés d'organisations ciblées ont participé à une campagne dite de « dons majeurs », c'est-à-dire qu'ils ont effectué un don de 1 000 \$ réparti entre les partenaires philanthropiques à leur convenance. Ainsi, 426 232 \$ ont été amassés.

Des organismes financés par des revenus externes ont aussi participé à la campagne permettant de cumuler une somme de 460 443 \$ en dons institutionnels.

La campagne d'Entraide permet aux employées et employés de l'État de donner de 36 façons (18 Centraide du Québec, Partenairesanté et ses 16 membres, Croix-Rouge canadienne, Division du Québec). Elle favorise la sollicitation par la retenue à la source (unique et par versements périodiques). 77,6 % des dons sont ainsi recueillis en 2012.

En 2012, le Comité Entraide a modifié son programme de reconnaissance en incluant un prix pour la Relève (les jeunes de 35 ans et moins de la fonction publique). Pour une deuxième année, un prix Hommage a été remis à un artisan impliqué à la campagne pendant plusieurs années.

2. PRÉSENTATION DU COMITÉ ENTRAIDE

2.1 CRÉATION DU COMITÉ

Le Comité Entraide existe depuis le 10 mai 2006, à la suite de l'adoption du décret 390-2006 par le Conseil des ministres. Le 23 mars 2011, après une évaluation de l'expérience des quatre premières campagnes d'Entraide, le gouvernement du Québec a décidé, en adoptant le décret 255-2011, de reconduire la mission et le mandat du Comité jusqu'en 2016.

2.2 PORTÉE DU DÉCRET 255-2011

Le décret stipule que l'utilisation de la retenue à la source pour des dons de bienfaisance est réservée à la seule campagne de sollicitation coordonnée chaque année, à l'automne, par le Comité Entraide.

Le décret détermine les différentes clientèles à solliciter tout en établissant les modalités pour ce faire. Ainsi, les ministères et organismes dont le personnel est régi par la Loi sur la fonction publique (L. R. Q., c. F-3.1.1), ont l'obligation de faire la campagne. Le Comité doit par contre prendre entente avec les dirigeantes et dirigeants des établissements en santé et en éducation pour y tenir une campagne. Après entente avec la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) et avec la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), le Comité peut solliciter les personnes retraitées des ministères et organismes visés par le décret et les professionnels de la santé rémunérés par la RAMQ.

Le Comité Entraide peut coordonner les activités de la campagne annuelle de sollicitation auprès des députés de l'Assemblée nationale et obtenir des dons institutionnels auprès des organismes financés par des revenus externes.

Le Vérificateur général du Québec effectue, conformément au décret, la vérification des états financiers du Comité Entraide et de la fiducie de bienfaisance des employées et employés et il remet son rapport aux coprésidents après l'approbation de son comité d'audit. Les états financiers sont intégrés au Rapport annuel de gestion présenté à la ministre du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour être finalement déposé à l'Assemblée nationale à des fins d'intérêt public.

2.2.1 Mandat et mission

La vision du Comité Entraide se définit ainsi : contribuer à venir en aide à un plus grand nombre de personnes en situation de vulnérabilité dans toutes les régions du Québec. Pour ce faire, le comité a pour mission de mobiliser l'ensemble du personnel et les personnes retraitées des secteurs public et parapublic, les incitant à faire un don, d'en faciliter l'expression et d'en assurer la distribution.

Son mandat consiste à promouvoir et à coordonner les activités reliées à la campagne annuelle de sollicitation, de donner à la ministre du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et ministre responsable de la campagne d'Entraide selon le décret, des avis sur les orientations stratégiques de la campagne.

2.2.2 Composition du Comité Entraide en 2012-2013

Le Comité Entraide, de par sa mission, transige avec des dirigeantes et dirigeants d'organisations gouvernementales. Il est une entité paritaire formée de 15 administrateurs : sept membres sont de hauts fonctionnaires provenant des ministères et organismes publics et parapublics et sept autres membres dirigent ou représentent des organisations syndicales. La vice-présidente exécutive, sous-ministre adjointe au MESS, est la 15^e membre.

Deux coprésidents, représentant les parties patronale et syndicale, sont désignés par décret par le Conseil des ministres. Les autres membres sont désignés annuellement par la ministre responsable.

Voici la composition du Comité Entraide (CE) secteurs public et parapublic 2012-2013 :

Volet patronal

Volet syndical



Monsieur Denys Jean, **coprésident**
Président-directeur général
Régie des rentes du Québec



Madame Lucie Martineau, **coprésidente**
Présidente générale
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec



Madame Carole Imbeault, **vice-présidente**
Vice-présidente et directrice générale
des entreprises
Revenu Québec



Madame Denise Boucher, **vice-présidente**
Vice-présidente
Confédération des syndicats nationaux



Madame Anne-Marie Leclerc, **trésorière**
Sous-ministre adjointe
Direction générale des infrastructures et
des technologies
Ministère des Transports



Monsieur Roberto Bombà
Trésorier
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec



Madame Michelle Lapointe
Vice-présidente aux services à la clientèle
Commission administrative des régimes de
retraite et d'assurances



Monsieur Alain Tessier
Coordonnateur des affaires sociales
Syndicat canadien de la fonction publique

Volet patronal



Madame Christiane Boucher
Directrice corporative des communications graphiques,
numériques et de l'édition
Loto-Québec
Société des loteries du Québec



Monsieur Fernand Archambault
Sous-ministre adjoint au financement et
dirigeant du réseau de l'information
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport



Monsieur Jean Rodrigue
Sous-ministre adjoint
Direction des services de santé et de médecine
universitaire
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Volet syndical



Monsieur Daniel B. Lafrenière
Secrétaire-trésorier
Centrale des syndicats du
Québec



Monsieur Yves Vachon
Trésorier
Syndicat des professionnelles et
professionnels du Québec



Monsieur Pierre-Paul Côté
Président
Association des retraitées et retraités
de l'éducation et des autres services publics



Madame Marie-Renée Roy, vice-président exécutive
Sous-ministre adjointe
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

2.2.3 Gouvernance et obligations

Il est stipulé dans le décret 255-2011 que le Comité Entraide a les pouvoirs de se donner les règles nécessaires à son fonctionnement interne notamment en regard de la perception et de la remise des fonds impliqués et de la gestion de son budget. Le Comité s'assure notamment que la répartition des dons entre les partenaires philanthropiques respecte la volonté des donateurs et que les sommes versées servent entièrement à venir en aide aux personnes en situation de vulnérabilité au Québec.

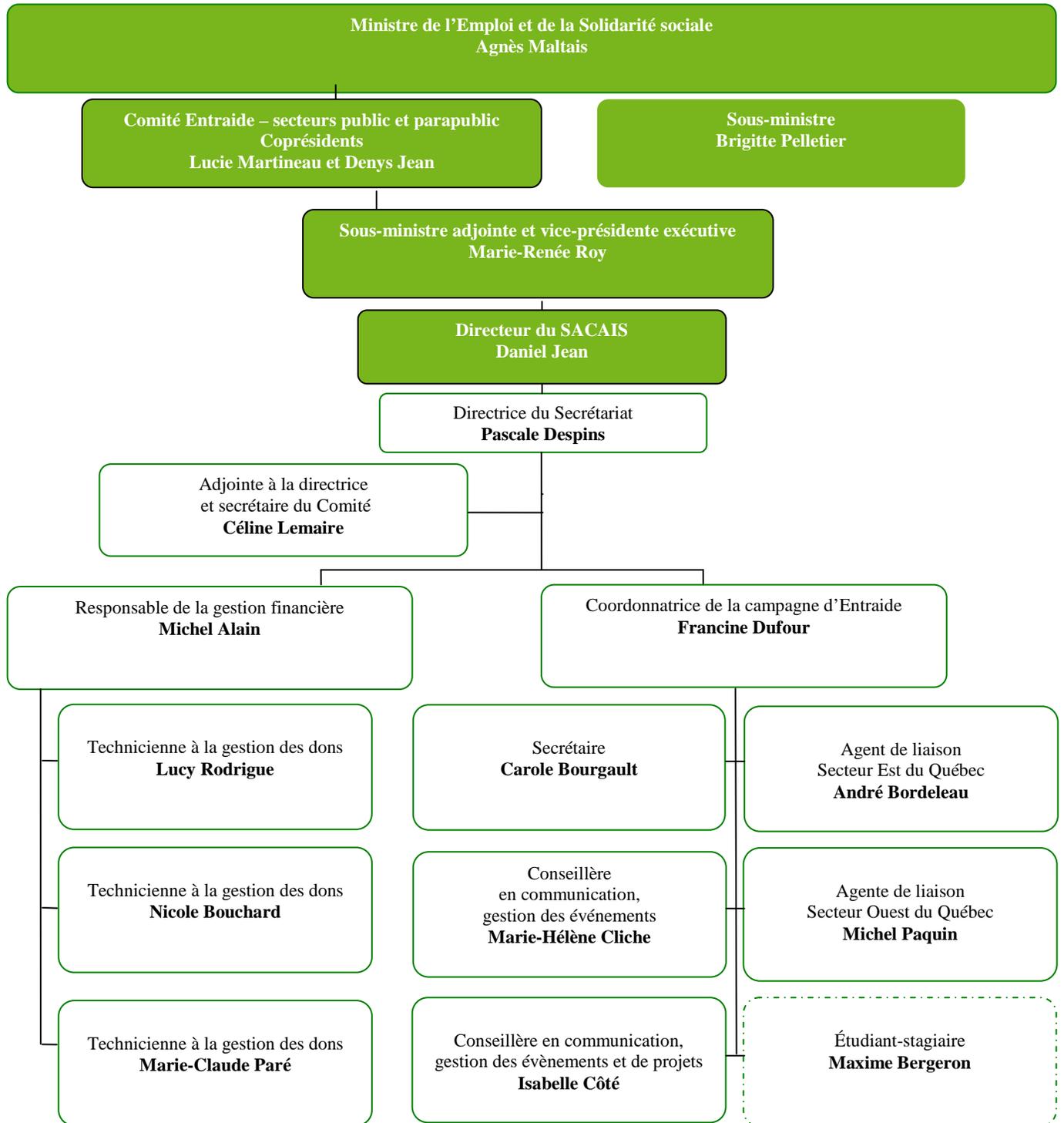
Le Comité respecte et maintient à jour un code d'éthique et de déontologie et un cadre de gestion axée sur les résultats et sur le respect des principes de transparence et de reddition de comptes.

Le Comité Entraide est appuyé par le Secrétariat Entraide en matière d'orientations stratégiques, de communication et de gestion organisationnelle et administrative des campagnes. À son tour, le Secrétariat fournit l'expertise professionnelle et assure le soutien technique et administratif aux organisations gouvernementales dans la planification et la réalisation de leur campagne de sollicitation.

Le Secrétariat est sous la responsabilité de la vice-présidente exécutive, sous-ministre adjointe au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Le ministère doit assurer le soutien administratif, le financement des postes réguliers affectés au fonctionnement du Comité et du Secrétariat permanent. D'autres ministères et organismes peuvent apporter leur appui après avoir pris entente avec le ministère.

Voici la structure organisationnelle de la campagne d'Entraide depuis le 20 décembre 2012 :

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA CAMPAGNE 2012



2.2.4 Planification stratégique 2012-2013

En 2011, la ministre a adopté le plan stratégique quinquennal tel que soumis par le Comité Entraide. Trois grands enjeux servent de trame aux orientations et aux axes d'intervention du plan d'action annuel de la campagne : 1) la croissance des résultats dans les secteurs public et parapublic 2) la nécessité de tenir compte de la diversité des clientèles et 3) l'action concertée et le partenariat entre tous les intervenants d'une campagne.

Les orientations structurantes sont :

Orientation 1 : Maintenir les acquis et accroître les résultats de la campagne dans le secteur public et les sociétés d'État

Orientation 2 : Accroître les résultats dans les secteurs de la santé et des services sociaux et de l'éducation

Orientation 3 : Assurer une saine gestion des activités de la fiducie des employés

Orientation 4 : Poursuivre le développement de stratégies de sollicitation et de communication adaptées aux différentes clientèles de donateurs

Orientation 5 : Favoriser la participation active de tous les acteurs impliqués dans la campagne.

Les axes d'intervention de la campagne 2012 ont été choisis et mis en œuvre en fonction de ces orientations.

3. CONTEXTE 2012

La campagne d'Entraide s'est tenue du 1^{er} au 12 octobre 2012 et elle représentait la deuxième campagne depuis l'adoption du décret 255-2011.

À la suite des élections de l'automne 2012, des changements sont survenus dans la structure gouvernementale. Le Secrétariat a dû s'ajuster à ceux-ci de manière à protéger ses acquis dans certaines organisations. Il a multiplié les efforts auprès des donatrices et des donateurs afin qu'ils ne perdent pas leur habitude de donner à la campagne.

Les défis dans les secteurs de la santé et des services sociaux et de l'éducation sont toujours d'actualité car les organisations qui participent à la campagne, le font sur une base volontaire. L'utilisation de tables de concertation régionale pour y faire rayonner la campagne n'a pas répondu à toutes les attentes. Le Comité désire évaluer cette approche sectorielle régionale. En 2013, un groupe de travail aura pour mandat d'évaluer et proposer d'autres avenues.

Le Comité réalise que les départs à la retraite d'un bon nombre d'employées et d'employés sont à la hausse ayant pour effet de diminuer le bassin de donatrices et donateurs.

Les jeunes demeurent une clientèle difficile à intéresser aux causes soutenues par la campagne. Le Comité analyse des stratégies pour réussir à cultiver leur appartenance à la campagne.

Par une veille systématique de ce qui se passe en philanthropie, le Comité Entraide tente sans cesse d'ajuster ses stratégies aux courants perçus et selon l'évidence de certaines tangentes dans cette sphère d'activité. Il discute fréquemment avec les partenaires philanthropiques pour agir en toute complémentarité, avec efficacité et congruence.

4. ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Pour accroître le rayonnement de la campagne d'Entraide en milieu de travail, le Comité Entraide continue de développer certains outils de sollicitation, de communication et de fidélisation pouvant faire une différence notable à cet égard. Il est question d'implanter la fiche électronique dans les organisations qui en font la demande, de l'utilisation des médias sociaux via la refonte du site Internet et de la possibilité de rendre récurrents certains dons. Tous ces projets évolueront en 2013.

5. RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE – PLAN D'ACTION 2012

Puisque la philanthropie a connu un essor grandissant au cours de la dernière décennie¹, les « bonnes causes » se multiplient et les donateurs potentiels se voient sollicités de toutes parts. Le Comité Entraide cherche à se démarquer, à créer un plus grand sentiment d'appartenance pour la campagne d'Entraide, incitant les employées et employés et les personnes retraitées de l'État québécois à la privilégier comme cause philanthropique.

En tenant compte que le donateur potentiel veut savoir pour qui et pour quoi il donne, le Comité Entraide a fait le choix d'axer le message principal sur aucune cause spécifique puisque la campagne regroupe 36 organisations pour lesquelles il est possible de donner. Le Comité se doit de porter des messages généraux axés sur la générosité et l'importance du don plutôt que sur des causes spécifiques.

¹ Joboom, mars 2008, Philanthropie : faites le don

À cet effet, le Comité tente d'abord de faire connaître la force de la campagne par la diversité d'organismes qu'il est possible de soutenir. Il détaille les retombées économiques, sociales et humaines dans les messages spécifiques de communication.

En 2012, le Comité souhaitait maximiser davantage les efforts afin de joindre les personnes en voie d'être retraitées de même que les jeunes employés de la fonction publique pour qui les données montrent une plus faible participation à la campagne.

Le Comité a donc différencié ses messages selon la clientèle cible, qu'elle soit du volet externe (les différents donateurs) ou du volet interne (les artisans de la campagne). Ainsi, pour ce faire, il utilise une approche active et interactive, en suivant l'évolution des technologies de communication et des tendances marketing. Il souhaite joindre les rangs de la philanthropie 2.0 via son site WEB. Des travaux pour ce faire ont débuté en 2012.

Le Comité a privilégié le rayonnement de la campagne par le réseautage des représentants des employeurs, de ceux des employés ainsi que ceux des personnes retraitées, par les messages véhiculés par le porte-parole et par l'influence et la crédibilité des actions posées par ses membres.

Les membres du Comité Entraide, les partenaires philanthropiques, les dirigeantes et dirigeants des organisations participantes, les artisans, les employées et employés du Secrétariat Entraide, toutes et tous ont participé à différentes activités de bilan, que ce soit à des rencontres formelles, à des tables de discussion, à des sondages téléphoniques et par d'autres médias. Les stratégies, les outils promotionnels, les messages véhiculés, les sites Internet et les différents projets en cours ont été évalués ainsi que les résultats financiers obtenus qui ont été inférieurs à ceux de 2011.

Ces activités ont permis d'établir le degré de réalisation du plan stratégique et d'action de la campagne 2012, et ce, selon les orientations et les axes d'intervention choisis.

5.1 PREMIÈRE ORIENTATION

Maintenir les acquis et accroître les résultats de la campagne dans le secteur public

5.1.1 Axe d'intervention

Le nombre de dons obtenus lors de la campagne dans les organisations

Pour accroître le nombre de dons dans les organisations, il a fallu s'appliquer à enraciner la culture de la retenue à la source, à promouvoir Entraide auprès des nouveaux employés de l'État et à inciter les employées et employés à augmenter leurs dons.

Le message portant sur l'importance de la retenue à la source a été diffusé largement auprès des sous-ministres du secteur public, entre autres, lors du forum des sous-ministres, auprès des artisans en poursuivant le travail de formation et de mobilisation et par les outils de communication qui leur sont spécifiquement destinés et auprès des donateurs en utilisant toutes les tribunes pour en faire la promotion.

Résultat : le ratio de retenue à la source (unique ou par versements périodiques) se chiffre à 77,6 % comparativement à 77,2 % en 2011, soit le total des retenues périodiques et uniques par année sur l'ensemble des dons recueillis.

Afin de promouvoir la campagne d'Entraide auprès des nouveaux employés de l'État, le Secrétariat du Conseil du trésor a accepté d'inclure de l'information sur la campagne dans leur nouveau programme intitulé « Le programme d'accueil gouvernemental » qui est en ligne depuis le 19 septembre 2012. De plus, plusieurs ministères du secteur public ont été contactés afin d'inclure dans leur propre programme d'accueil, des outils de communication de la campagne d'Entraide. Le Secrétariat a fourni un texte explicatif sur la campagne et le Comité Entraide.

Pour mousser davantage la campagne d'Entraide auprès des nouveaux employés, deux activités « bain de foule » ont été organisées dans des endroits stratégiques à Québec et à Montréal.

Résultats : 14 ministères et organismes, incluant le Secrétariat du Conseil du trésor, ont été contactés et ont reçu le matériel promotionnel de la campagne d'Entraide pour leurs sessions d'accueil. Près de 250 personnes ont participé à l'activité « bain de foule » à Québec et Montréal.

5.1.2 Axe d'intervention

Le montant total obtenu pour les dons

Pour accroître le total des dons, il a fallu développer des outils de communication porteurs de messages incitatifs. L'enracinement de la culture du don majeur a été considéré comme avenue. Et finalement, divers moyens ont été envisagés pour susciter les dons sur différentes formes en privilégiant la retenue à la source.

L'impact du don sur les personnes en situation de vulnérabilité a été démontré à l'aide de différents moyens de communication dont les outils promotionnels, les séances de formation, les journées d'Entraide et en utilisant les technologies de l'information. Le porte-parole a aussi suscité l'augmentation du don à l'aide de la vidéo promotionnelle. De plus, les messages véhiculés dans les outils promotionnels ont été adaptés selon les clientèles (public, éducation, dons majeurs, dons institutionnels, personnes retraitées, professionnels de la santé rémunérés par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) et santé et services sociaux).

Résultat : en 2012, le total des sommes recueillies a augmenté dans les ministères et organismes (hausse de 0,67 %), dans le secteur de l'éducation (hausse de 0,38 %) et pour les professionnels de la santé rémunérés par la RAMQ (hausse de 4,32 %) par rapport à 2011.

Dons majeurs

L'enracinement de la culture du don majeur s'est poursuivi par un plus grand déploiement de ce volet. 78 organisations ont été ciblées en 2012 par rapport à 36 en 2011. Les canaux de communication ont été multipliés pour mousser davantage cette campagne et pour faciliter sa mise en oeuvre (activités de relations publiques, rencontres avec les responsables du volet et les directeurs de campagne dans les organisations, multiplication des séances de formation). La visibilité a été accrue à l'aide d'outils de communication et en effectuant un lancement officiel en même temps que celui de la campagne régulière. Un nouveau programme de reconnaissance a été développé et pour la première fois, les organisations méritantes ont bénéficié d'une remise de prix durant la soirée de reconnaissance tenue à Montréal.

Résultat : cette stratégie a permis d'accroître de 11 % le total amassé en dons majeurs par rapport aux données révisées de 2011 qui diffèrent de celles présentées au rapport annuel de gestion de l'an dernier.

Plusieurs moyens ont été exploités pour susciter le don sous différentes formes : don unique, don comptant, don par la retenue à la source (unique ou périodique), participation à des activités de financement, invitation à faire un don majeur. Ils ont pris la forme d'encarts, de messages clairs dans le cahier de campagne, d'inscriptions sur les fiches électroniques, à partir de bulles d'information sur le site Internet et autres.

Une recherche préliminaire sur le don récurrent a été effectuée pour développer et proposer ultérieurement cette option. Un comité de travail a aussi été formé et des rencontres avec les partenaires philanthropiques et les directeurs de campagne ont eu lieu pour mieux cerner la problématique.

D'autres moyens ont été explorés pour augmenter le nombre de donateurs dans une organisation, notamment l'utilisation soutenue des technologies de l'information et la promotion des témoignages auprès des artisans.

Dons institutionnels

Les organisations bénéficiant de revenus externes ont été sollicitées pour souscrire à un don institutionnel.

Résultat : Les sommes recueillies totalisent 460 443 \$.

5.2 DEUXIÈME ORIENTATION

Accroître les résultats dans le secteur de la santé et des services sociaux et de l'éducation

5.2.1 Axe d'intervention

La fidélisation des organisations participantes de ces secteurs

Certaines organisations ont fait l'objet d'une action particulière émanant d'un membre du Comité Entraide ou du Secrétariat Entraide. L'impact a été majeur pour deux d'entre elles puisqu'elles ont mérité des Prix Philanthrope et Artisan Philanthrope.

Accroître le soutien d'Entraide dans les régions est une autre stratégie pour fidéliser les organisations de ce secteur. Les travaux des tables de concertation régionale de la Côte-Nord et de Montréal se sont poursuivis dans le but de favoriser les activités de réseautage et d'influence. Des objectifs ont été définis pour consolider et développer les secteurs de la santé et des services sociaux et de l'éducation. Les coordonnateurs de ces tables de concertation régionale ont bénéficié du soutien du Comité Entraide et de son Secrétariat permanent.

5.2.2 Axe d'intervention

L'adhésion de nouvelles organisations à la campagne d'Entraide

Les nouvelles organisations adhérentes ont bénéficié d'un soutien accru de la part des membres du Secrétariat Entraide tel que visites de courtoisie, matériel de formation et séances de formation personnalisées. Des outils de communication spécifiques ont aussi été développés pour mieux les accueillir.

Résultat : deux nouvelles organisations se sont ajoutées à la campagne d'Entraide en 2012.

Des visites institutionnelles ont été effectuées par les membres du Comité Entraide et ceux du Secrétariat permanent dans certaines organisations ciblées. Des outils de communication spécifiques ont été développés pour faciliter le travail de relations publiques.

Résultat : deux rencontres ont été effectuées.

5.3 TROISIÈME ORIENTATION

Assurer la saine gestion des activités de la Fiducie des employés

5.3.1 Axe d'intervention

L'optimisation du potentiel des ressources humaines, matérielles et informationnelles

La mise en place d'un Comité d'audit en septembre 2012 a ajouté une importante expertise en matière d'optimisation de la comptabilité fiduciaire. Le comité a déjà traité plusieurs dossiers permettant de formuler des recommandations au Comité Entraide, notamment les suivantes :

- Que les versements aux partenaires soient basés sur les encaissements plutôt que sur les engagements ;
- que la présentation des états financiers soit modifiée pour mieux rendre compte des opérations fiduciaires.

Résultat : Quatre processus opérationnels ont fait l'objet d'optimisation à la suite des recommandations du Comité d'audit.

La saine gestion des activités de la fiducie passe par la production de rapports de gestion pertinents et variés. La croissance soutenue des résultats du volet « dons majeurs » a justifié le développement d'un processus de production d'informations de gestion plus performant, la détermination des paramètres, la saisie des données pertinentes et l'identification des rapports documentaires subséquents.

Un nouveau sommaire de résultats et d'indices statistiques annuels par secteur a été développé permettant de regrouper, en un seul document, un ensemble de données pertinentes.

Résultat : Deux nouveaux projets en information de gestion ont vu le jour.

5.3.2 Axe d'intervention

Le soutien aux organisations dans les processus de reddition de comptes

La procédure de compilation de données dans le rapport de campagne par les organisateurs a été revue et simplifiée. Également, à des fins de simplification, tout le processus de gestion des dépôts des dons au comptant a été revu et amélioré. Le contenu d'un aide-mémoire a été entièrement revu afin de le rendre plus informatif et donc plus utile aux artisans. Finalement, la formulation de la déclaration relative à la saisie des fiches de souscription par l'organisation a été allégée de manière à la rendre plus compréhensible.

Résultat : Quatre procédures révisées

5.4 QUATRIÈME ORIENTATION

Poursuivre le développement de stratégies de sollicitation et de communication adaptées aux différentes clientèles de donateurs

5.4.1 Axe d'intervention

Une approche ciblée en fonction des différentes clientèles

Le Secrétariat a mis en œuvre des stratégies spécifiques pour la clientèle des jeunes et des réseaux : santé et éducation. Une recherche préliminaire sur les jeunes a été réalisée pour mieux comprendre cette clientèle et susciter son intérêt. Lors de l'opération dite « bilan », les directeurs de campagne ont été sondés pour mieux cerner la difficulté à intéresser les jeunes à la campagne. L'implication et l'intégration des jeunes au sein des comités de campagne ont été fortement promues à l'aide de plusieurs tribunes. Le Forum des jeunes de la fonction publique a aussi été sollicité pour collaborer à certains projets. L'utilisation des médias sociaux a été préconisée pour joindre et stimuler cette clientèle. De plus, l'implication des jeunes a été reconnue par la bonification du programme de reconnaissance avec la remise du nouveau prix de la Relève.

Dans le secteur de la santé et des services sociaux, des stratégies ont été élaborées afin d'optimiser la sollicitation pendant les quarts de travail.

Dans le secteur de l'éducation, des efforts ont été fournis afin de favoriser ou de consolider l'adhésion de certains établissements à la campagne d'Entraide. Des appels ont été logés auprès de dirigeants et une visite institutionnelle a été réalisée.

La sollicitation auprès des personnes retraitées s'est bonifiée par une nouvelle stratégie et les outils de communication ont été personnalisés en tenant compte des préoccupations de cette clientèle. Une section a été mise en ligne et bonifiée dans le site Internet du Comité Entraide. L'intervention de deux membres du Comité Entraide a permis, d'une part, de maintenir une collaboration soutenue avec la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) et, d'autre part, de faire la promotion de la campagne par des placements publicitaires dans des publications destinées aux employés retraités de la fonction publique. De plus, la CARRA a contribué à la visibilité de la campagne par le biais de leur site Internet. Le programme de reconnaissance a été appliqué.

Pour les professionnels de la santé rémunérés par la RAMQ, les outils de communication ont été adaptés en fonction de ce qui les touche et de la réalité de leur milieu de travail. Des placements publicitaires ont été effectués dans des publications spécialisées. De plus, la RAMQ a contribué à la visibilité de la campagne par le biais de leur site Internet. Le programme de reconnaissance a été appliqué.

Résultat : 19 297 personnes retraitées ont effectué un don.

Résultat : 827 professionnels de la santé rémunérés par la RAMQ ont effectué un don.

Le Comité Entraide considère les artisans comme une clientèle prioritaire. Ils ont profité du soutien du Secrétariat Entraide lors des différentes étapes de la campagne par le développement d'outils de communication spécialisés, par la multiplication des séances de formation, par les nombreux contacts téléphoniques, courriels et visites de courtoisie dans les organisations et par la tenue d'événements de lancement et de mobilisation.

Des soirées de reconnaissance ont permis d'appliquer le programme très élaboré de reconnaissance : Prix Philanthrope, prix Artisan philanthrope, prix de la Relève, prix Hommage, certificats distinction, certificats du volet « dons majeurs.

Résultat : Pour mobiliser les artisans, les agents de liaison ont réalisé plus de 1 975 appels et plus de 690 courriels destinés aux artisans.

Résultat : Le Secrétariat a procédé à l'envoi de 4 913 lettres et 4 855 courriels pour informer, supporter et remercier les artisans.

5.4.2 Axe d'intervention

La sollicitation par l'utilisation des nouvelles technologies

Un comité de travail, composé de représentants du Comité Entraide et des familles philanthropiques, a discuté du potentiel des médias sociaux pour augmenter la visibilité de la campagne d'Entraide. Lors de l'opération dite « bilan », les directeurs de campagne ont été sondés sur la pertinence d'utiliser les médias sociaux tout au long de la campagne. Ils approuvent cette stratégie en autant que cela apporte de la visibilité à la campagne.

5.4.3 Axe d'intervention

Une communication axée sur la promotion des partenaires et de leur impact dans les régions du Québec

L'utilisation de plusieurs canaux de communication a favorisé la promotion de la mission des partenaires philanthropiques :

- par la sensibilisation pendant les événements de lancement et de mobilisation et lors des opérations de relations publiques ;
- au moment de la sollicitation lors du processus de désignation ;
- par le soutien aux opérations, notamment lors des séances de formation ;
- à l'aide du programme de reconnaissance.

Voici la fiche de souscription de la campagne d'Entraide 2012 faisant la promotion des familles philanthropiques :

CAMPAGNE D'ENTRAIDE 2012

DONNER CA REND LE COEUR LEGER...

À compter du 1^{er} octobre 2012

Les retombées de votre générosité
Si vous choisissez la retenue à la source :

Centraide
Une retenue de 15 \$ par paie permet à une cuisine collective de procurer à une maman et à ses quatre enfants cinq soupers par semaine pendant 26 semaines.

Partenairesanté-Québec
Une retenue de 15 \$ par paie permet à Dystrophie musculaire Canada d'acheter un déambulateur. L'objectif est de promouvoir l'autonomie des personnes atteintes.

Croix-Rouge canadienne, Division du Québec
Une retenue de 15 \$ par paie permet à un bénévole de recevoir une formation qui lui permettra d'offrir un soutien inestimable à des gens qui viennent de tout perdre. Pour d'autres exemples d'utilisation des dons, visitez notre site Internet.

Témoignages

Centraide
« J'ai besoin de réconfort et de quelqu'un pour me comprendre. L'aide que les personnes au Mont-d'Or me donnent m'apporte beaucoup de sécurité. Ma qualité de vie est meilleure et je me sens moins seule. Les personnes âgées sont souvent fragiles et isolées. Elles ont, elles aussi, besoin de se sentir aimées et d'être comprises, c'est important de s'occuper de nous. » - Claire, 71 ans

Partenairesanté-Québec
« Nos vies ont basculé à la suite du diagnostic de la maladie de Huntington de ma femme. Elle a perdu son autonomie et, moi, j'ai dû quitter ma carrière pour m'occuper de ma famille. Sans la Société Huntington du Québec, la maladie m'aurait mis au tapis. Ces gens nous conseillent, nous offrent du répit, un camp d'été et le groupe d'entraide. Le combat n'est pas terminé, mais l'aide de la Société me donne la force de continuer à me battre. » - Anonyme

Croix-Rouge canadienne, Division du Québec
« J'ai couru chez le voisin avec les deux enfants dans mes bras. J'essayais de crier, mais j'en étais incapable. J'avais de la fumée noire qui sortait de ma bouche et de la difficulté à respirer. Mais avec l'adrénaline, tout se fait sans qu'on y pense. C'est après que je me suis mise à trembler, sans pouvoir m'arrêter. Tout brûlait et je me sentais vidée. C'est à ce moment qu'un bénévole de la Croix-Rouge est apparu. Il a été la première personne à me demander : Comment ça va ? Je me suis mise à pleurer. Je sentais tellement de compassion dans sa voix. » - Stéphanie, sinistrée

Mot des coprésidents
« Donner à Entraide, c'est s'entraider de 36 façons »
Ils sont complémentaires, ils sont 36. Dans l'ombre, grâce à vos dons, ils aident des centaines de milliers de personnes vivant des situations difficiles, partout au Québec. Ces partenaires, issus de nos trois familles philanthropiques, constituent la force d'Entraide. À qui donnerez-vous ? Pourquoi donnerez-vous ? Le meilleur moyen de savoir de quelle façon vous pouvez donner, c'est de vous mettre à la place de celui qui reçoit. Laissez parler votre cœur et donnez ainsi un sens à votre don. Il sera remis en totalité aux organisations que vous aurez choisies. Au nom de toutes celles et de tous ceux qui en bénéficieront : MERCI !

À quoi servent vos dons ?

Centraide
« Rassembler pour aider, aider pour rassembler »
Donner à Centraide, c'est...
Se donner le pouvoir d'agir toujours plus efficacement dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est soutenir un réseau de 1800 organismes communautaires locaux qui fournissent une aide précieuse à plus de 1 300 000 personnes vulnérables d'ici et qui appuient les communautés dans leur recherche de solutions durables aux problèmes de pauvreté, d'exclusion et d'isolement.
www.donnercentraide.ca

Partenairesanté-Québec et ses 16 membres
« Choisissez la santé »
Donner à Partenairesanté-Québec, c'est...
Prendre part au combat que livrent ses 16 organismes membres contre la maladie, au bénéfice de plus de deux millions de personnes atteintes au Québec (plus de 300 problèmes de santé qui causent 80 % des décès prématurés) et les aider, ainsi que leurs proches, à apprivoiser le quotidien. Parce qu'au-delà des soins médicaux, il y a encore beaucoup à faire...
www.partenairesante.qc.ca

Croix-Rouge canadienne, Division du Québec
« Redonnez espoir »
Donner à la Croix-Rouge, c'est...
Répondre avec compassion aux besoins de première nécessité (hébergement, alimentation et vêtements neufs) des victimes de sinistres. C'est permettre à des intervenants bénévoles d'offrir réconfort et aide matérielle aux victimes de sinistres au moment où ces personnes en ont le plus besoin. Quand un sinistre survient, personne n'est épargné.
www.croixrouge.ca

www.ENTRAIDE.GOUV.QC.ca

Secrétariat Entraide
Secteurs public et parapublic
425, rue St-Amable, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 4Z1
Tél.: 418 528-6770
Télec.: 418 640-5426
secretariat.entraide@mess.gouv.qc.ca

Comité Entraide
Secteurs public et parapublic
Québec

5.5 CINQUIÈME ORIENTATION

Favoriser la participation active de tous les acteurs impliqués dans la campagne

5.5.1 Axe d'intervention

L'implication des partenaires philanthropiques dans le développement de la campagne

Les messages des familles philanthropiques ont été véhiculés dans le matériel de communication. Leur implication a été sollicitée pour valider certaines stratégies de diffusion. Les tribunes ont été multipliées pour leur permettre de livrer leurs messages. Lors de l'opération bilan, leurs commentaires et recommandations ont été consignés.

Les partenaires philanthropiques ont participé à différents comités de travail afférant à l'utilisation des témoignages, à la campagne du volet « dons majeurs », à la façon d'utiliser les médias sociaux et sur la concertation régionale comme moyen d'accroître le rayonnement d'Entraide dans les secteurs de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation.

Résultat : toutes les personnes sollicitées du secteur public et parapublic ont pris connaissance de la mission de chaque famille philanthropique.

Résultat : plus de 500 personnes ont assisté aux événements de lancement et de mobilisation ayant ainsi un contact direct avec les familles philanthropiques.

5.5.2 Axe d'intervention

La proximité entre les donateurs et les organismes de bienfaisance

Tous les canaux de communication ont été utilisés pour promouvoir l'importance des témoignages auprès des artisans de la campagne et des donateurs.

5.5.3 Axe d'intervention

L'implication active des membres du Comité Entraide

Les membres du Comité Entraide ont participé à la promotion de la campagne par différentes actions, notamment par :

- la participation à diverses tribunes pour des allocutions ;
- les appels téléphoniques pour inciter les dirigeants à participer à la campagne et par la suite, pour les remercier courtoisement de l'avoir fait et pour souligner les résultats obtenus ;
- la préparation et la parution d'articles dans certains journaux ;
- l'implantation d'un système de tirelires dans les centres touristiques de la SEPAQ ;
- la présentation d'Entraide à des rencontres organisées par les partenaires philanthropiques ;

- la participation au Forum des présidents d'organismes ;
- la présentation d'Entraide à l'Association du personnel professionnel et technologique de la santé (APTS) ;
- la présentation d'Entraide au Secrétariat intersyndical des services publics (SISP) ;
- participation à des lancements ou à des dévoilements de résultats dans des organisations participantes.

Résultat : 14 plans promotionnels ont été déposés par les membres lors de la première rencontre du Comité Entraide 2012. Ces plans ont fait l'objet d'une mise à jour avant la création du Comité Entraide 2013.

6. LES RÉSULTATS

La Campagne d'Entraide 2012 a porté ses fruits. Dans cette section du rapport, les résultats de certaines analyses permettent de réaliser ce fait sous l'angle de divers ratios comparés à ceux de 2011 : l'atteinte de la cible fixée, le nombre d'organisations participantes par rapport à celles sollicitées, les sommes amassées réparties entre les familles philanthropiques, l'évolution des taux de participation des différentes clientèles, l'évolution du don moyen selon les groupes visés, les résultats de certaines stratégies particulières et l'impact de la retenue à la source sur l'ensemble des dons.

6.1 ANALYSE DES RÉSULTATS COMPARÉS 2011-2012

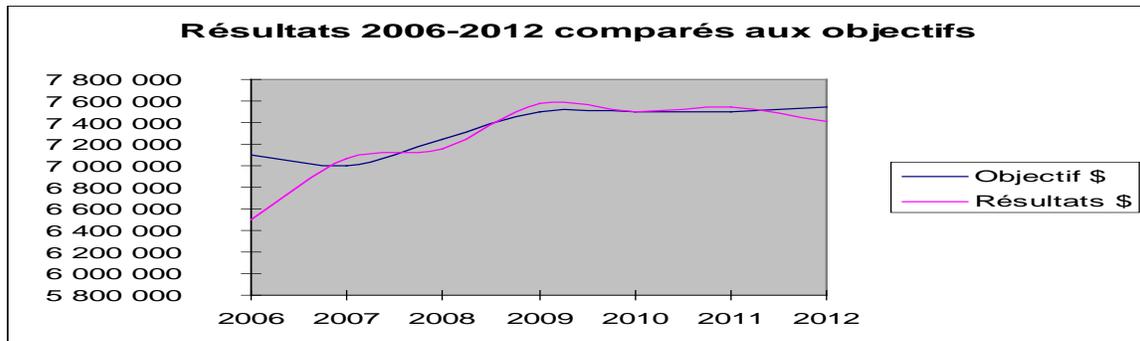
6.1.1 Résultats globaux

6.1.1.1 Analyse sur l'atteinte des objectifs financiers

ANNÉE	Objectif de la campagne en \$	Résultats obtenus en \$	% de réalisation de l'objectif
2011	7 500 000	7 541 552	101,0
2012	7 550 000	7 443 164	98,6

À la fin de 2012, la campagne d'Entraide aura connu une progression d'environ un million de dollars en sept ans, ce qui représente une hausse de 14,5 % par rapport à 2006 (6 501 337 \$ ont été amassés en 2006).

Le graphique suivant illustre les résultats annuels 2006-2012 par rapport aux objectifs fixés :



Le Comité détermine l'objectif de la campagne à partir de l'analyse de facteurs susceptibles d'inférer sur les résultats. Des éléments tels le contexte économique, les départs à la retraite, les changements de structures de certaines organisations ou les modifications apportées aux équipes de campagne, peuvent notamment influencer les résultats.

6.1.1.2 Analyse du nombre d'organisations qui participent à la campagne d'Entraide par rapport au nombre d'organisations sollicitées par secteur

CLIENTÈLES	2011		2012	
	Nombre d'organisations participantes/nombre d'organisations sollicitées	%	Nombre d'organisations participantes/nombre d'organisations sollicitées	%
Ministères et organismes (incluant les sociétés d'État)	92/96	95,8	92/97	94,8
Secteur santé	73/208	35,1	66/208	31,7
Secteur éducation	32/116	27,6	32/116	27,6
TOTAL	197/420	46,9	190/421	45,1

Les ministères et organismes dont les employés sont régis selon la Loi sur la fonction publique sont tenus de réaliser la campagne annuelle de sollicitation, à l'exception des sociétés d'État qui peuvent en décider autrement. C'est le cas pour quatre d'entre elles. En 2012, une nouvelle organisation a été créée.

Le Comité Entraide est autorisé à solliciter le personnel des deux autres secteurs (santé et services sociaux et éducation) après entente avec les dirigeants des organisations (208 invitations dans le secteur de la santé et des services sociaux et 116, dans le secteur de l'éducation). Elles sont réparties en réseau dans toutes les régions du Québec et chaque établissement représente un défi quant à l'organisation de la campagne.

Pour ce qui a trait aux établissements en santé, la problématique des horaires de travail, le fait que le personnel n'accède pas à l'informatique, plus encore, les campagnes

effectuées par des fondations, ce sont là autant de raison pour expliquer la difficulté à accroître la participation et les résultats.

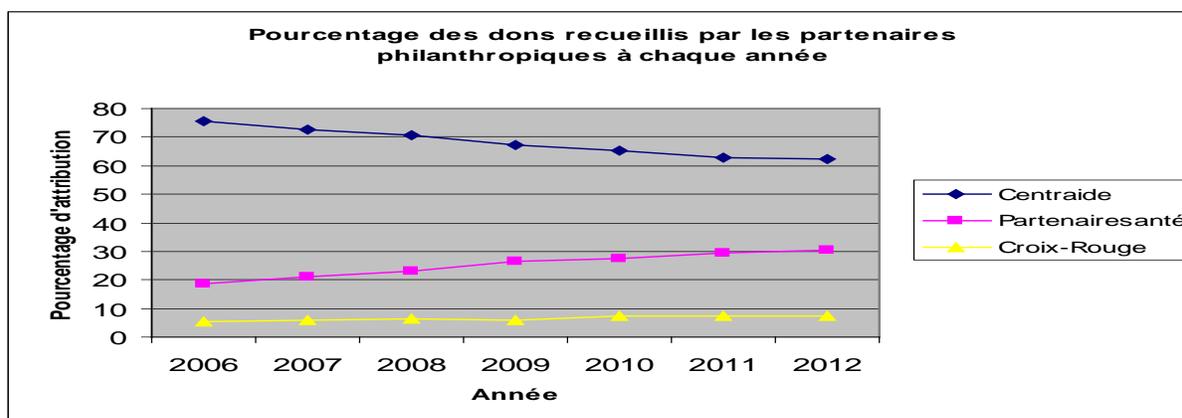
En 2008, un sondage a été réalisé auprès de personnes travaillant dans des établissements du secteur de l'éducation. Les constats ont été que les employés préfèrent effectuer des dons de proximité, c'est-à-dire donner à des gens qu'ils connaissent ou à des organismes de leur milieu, et ce, de manière spontanée. Certains employés (les enseignants tout particulièrement) n'accèdent pas à des outils électroniques de communication, rendant ardue l'organisation d'une campagne.

6.1.1.3 Analyse de la répartition des dons entre les familles philanthropiques selon la volonté des donatrices et donateurs

FAMILLES PHILANTHROPIQUES	2011		2012	
	\$	%	\$	%
Centraide	4 747 878	63,0	4 629 720	62,2
Partenairesanté	2 231 599	29,6	2 279 476	30,6
Croix-Rouge	562 075	7,5	533 968	7,2
TOTAL	7 541 552		7 443 164	

Notons que les dons recueillis pour les causes soutenues par Centraide ont diminué entre 2011 et 2012 au profit de Partenairesanté et ses membres.

La Croix-Rouge a recueilli moins de dons en 2012 par rapport à 2011. Toutefois, depuis 2006, les sommes amassées ont été généralement en progression. Le graphique suivant démontre l'évolution de la répartition des dons des donatrices et donateurs entre les différents partenaires philanthropiques :



6.1.2 Dons individuels

6.1.2.1 Analyse des taux de participation par clientèle

Depuis l'adoption du décret 390-2006, le taux de participation ne peut plus être établi en comparant le nombre de donateurs sur le nombre d'employés puisqu'une personne peut faire jusqu'à trois dons pour une campagne donnée. Il est donc établi dorénavant par le ratio de dons (le nombre des dons divisé par le nombre d'effectifs) calculé pour chaque clientèle.

Le tableau suivant montre la variation des taux de participations (ratios de dons) pour chaque clientèle entre 2011 et 2012 :

CLIENTÈLES	2011 %	2012 %
Ministères, organismes et sociétés d'État	38.3	37.0
Santé et services sociaux	4.34	3.88
Éducation	8.16	7.06
Personnes retraitées	19.73	27.89
Professionnels de la santé rémunérés par la RAMQ	3.66	3.14

Les effectifs des ministères, organismes et sociétés d'État se sont accrus de 2,1 % alors que le nombre de dons a diminué de 1,5 %, ce qui explique la baisse du taux en 2012.

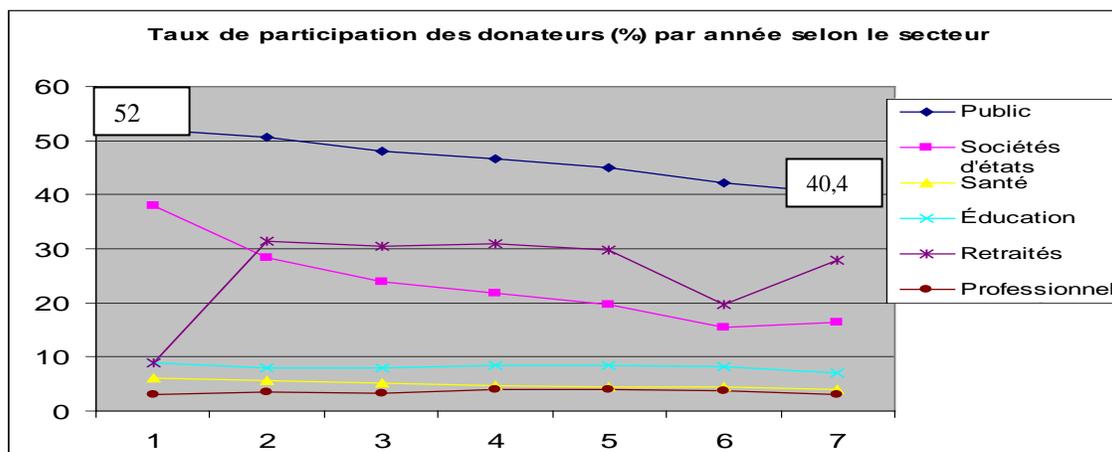
Les effectifs des organisations en santé et en services sociaux ont diminué (- 0,05 %) ainsi que le nombre de dons (- 15 %), ce qui explique la baisse du taux de 0,46 points de pourcentage (p.p.).

Les effectifs des organisations en éducation se sont accrus de 4 % en 2012 alors que le nombre de dons a diminué de 10 %, ce qui explique la baisse de 1,1 p.p.

Pour bien comprendre les ratios concernant les personnes retraitées, certains renseignements sont nécessaires. À l'exception des années 2006 et 2011, pour chaque campagne, le Secrétariat a sollicité les personnes retraitées des trois dernières années plus celles de l'année en cours. Par cette stratégie, autour de 60 000 donateurs étaient invités à donner annuellement. En 2011, le Secrétariat a modifié son approche pour solliciter 101 000 personnes. Malgré ce fait, le nombre de dons est demeuré sensiblement le même que celui des années antérieures, oscillant autour de 20 000 dons. En 2012, le taux de participation a été de 27,89 %, soit en baisse par rapport aux années 2007 (31.42 %), 2008 (30.58 %), 2009 (30.86 %), 2010 (29.65 %).

Le nombre de professionnels de la santé rémunérés par la RAMQ pouvant être sollicités a augmenté de 6,3 % en 2012 alors que le nombre de dons a diminué de 8,6 %, ce qui explique la baisse du taux de 0.52 p.p. en 2012.

Le graphique suivant montre l'évolution des taux de participations par clientèle depuis 2006. Les sociétés d'État sont montrées distinctement afin de soustraire leur impact sur l'évolution du ratio dans les ministères et organismes.



Constat : les taux de participation sont à la baisse pour chaque clientèle depuis 2006.

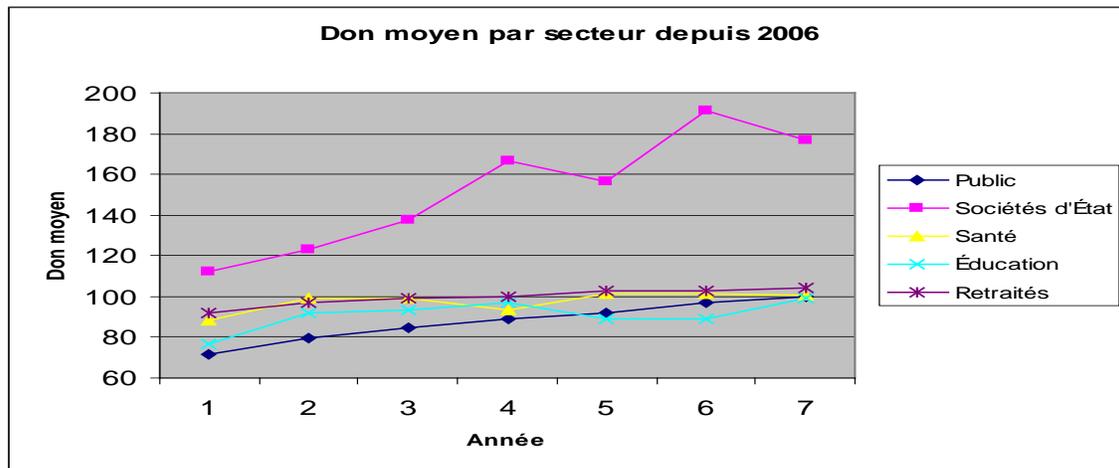
6.1.2.2 Analyse des dons moyens obtenus par clientèle

Le total des sommes amassées par clientèle divisé par le total des dons détermine les dons moyens. Le tableau suivant montre l'évolution de ceux-ci par clientèle entre 2011 et 2012.

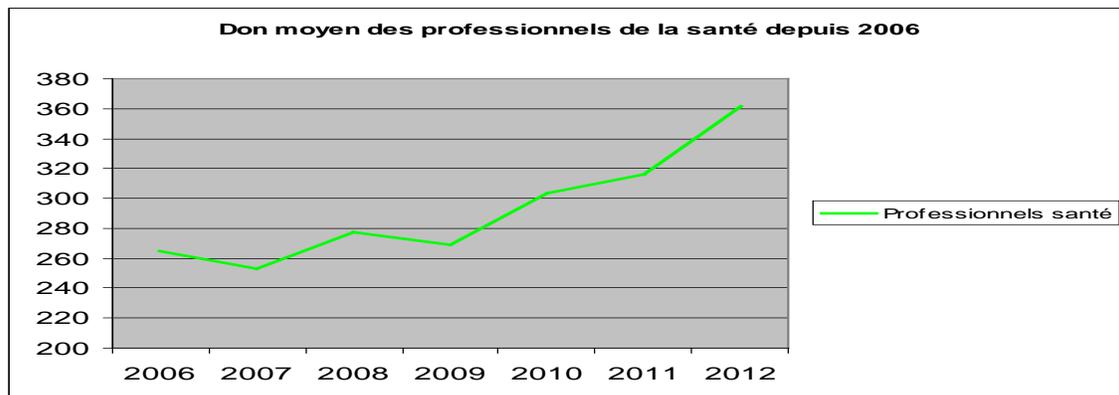
CLIENTÈLES	2011 \$	2012 \$
Ministères, organismes et sociétés d'État	102,49	104.73
Santé et services sociaux	101.09	100.28
Éducation	89.10	99.40
Personnes retraitées	102.84	104.10
Professionnels de la santé rémunérés par la RAMQ	316.30	361.09

À l'exception du secteur de la santé et des services sociaux, toutes les clientèles ont connu une hausse de leur don moyen. Malgré la baisse des taux de participation, les dons moyens par clientèles se comportent à la hausse depuis 2006.

Le graphique suivant montre l'évolution du don moyen par clientèle par année depuis 2006, excluant celui des professionnels de la santé rémunérés par la RAMQ qui dépasse 250 \$:



Le graphique suivant montre le potentiel que représente la clientèle des professionnels de la santé rémunérés par la RAMQ :



L'augmentation du taux de participation de cette clientèle aurait très certainement un impact positif sur les résultats des prochaines campagnes.

6.2 ÉVALUATION DE DEUX STRATÉGIES PARTICULIÈRES

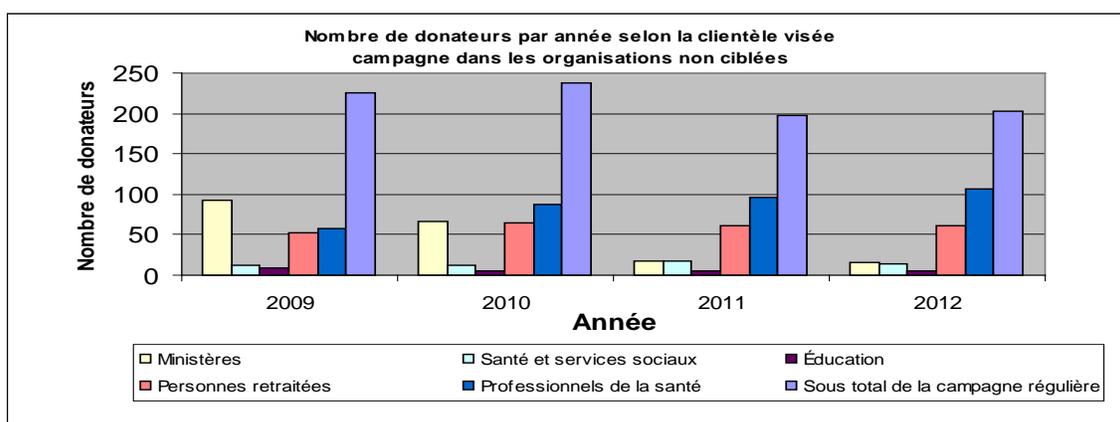
Le Comité Entraide a utilisé de deux stratégies particulières qui ont permis de recueillir plus d'un million de dollars en 2012, soit la campagne des dons majeurs ainsi que la collecte de fonds effectuée auprès des sociétés à revenus externes, dite « stratégie des dons institutionnels ».

6.2.1 Stratégie des dons majeurs (dons de 1 000 \$ et plus par donateur)*

Cette stratégie a été mise en œuvre pour la première fois en 2008 auprès de quatre organisations ciblées. Des outils promotionnels spécifiques ont été développés pour réaliser cette campagne (fiche de souscription et cahier de campagne). Année après année, le nombre d'organisations ciblées s'est accru, passant de 4 à 78 en 2012.

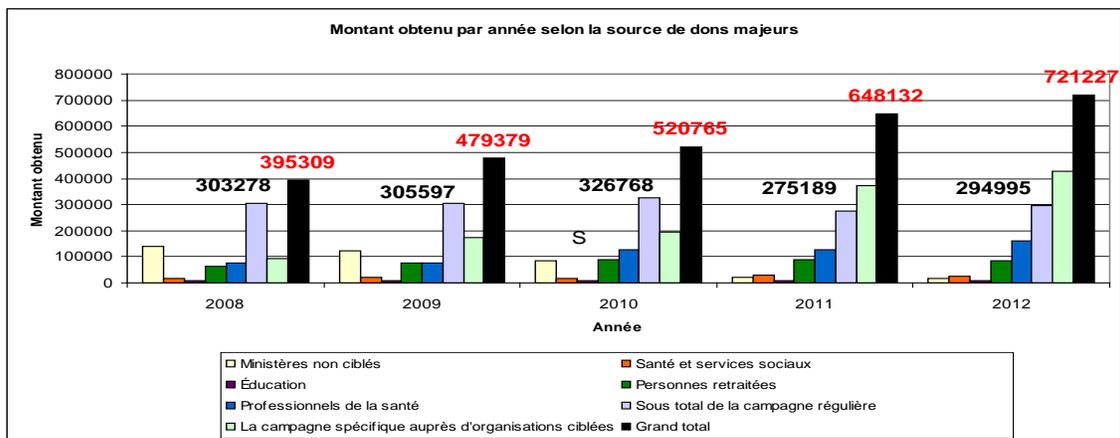
Toutefois, il arrive que des personnes, travaillant notamment dans les organisations non ciblées pour une campagne spécifique de dons majeurs, donnent plus de 1 000 \$. Ce phénomène est observé dans les différentes clientèles (personnes retraitées, personnel des secteurs de la santé et des services sociaux et de l'éducation, professionnels de la santé rémunérés par la RAMQ).

Le graphique suivant montre la variation du nombre de donateurs majeurs par année pour ces personnes, et ce, par clientèle et depuis 2008.



Notons que le nombre de ces donateurs majeurs dans les organisations non ciblées de la fonction publique diminue depuis 2008. Par contre, parmi les professionnels de la santé, il est en progression constante (augmentation de 84,5 %). L'apport des personnes retraitées est appréciable (augmentation de 15,5 %).

Le graphique suivant présente le total des dons majeurs amassés selon les différentes clientèles depuis 2008. Il met en perspective les sommes amassées par la campagne régulière d'Entraide (sans les organisations ciblées par la stratégie).



* Les données 2011 ont fait l'objet d'une révision et de ce fait, elles diffèrent de celles présentées au rapport annuel de l'an passé.

Cette stratégie porte fruit puisque le nombre de donateurs s'est accru de 84,4 % (308 en 2008 par rapport à 568 en 2012) alors que les sommes amassées ont augmenté de 82,4 % depuis 2008 (395 309 \$ en 2008 par rapport à 721 227 \$ en 2012). En 2013, des efforts seront consentis pour accroître le nombre de donateurs parmi les organisations ciblées ou non, parmi les personnes retraitées et les professionnels de la santé.

6.2.2 Stratégie des dons institutionnels

Depuis 2006, une cinquantaine de sociétés ayant des revenus externes sont invitées à contribuer à la campagne d'entraide. En 2012, une trentaine de ces organisations ont participé et certaines le font à la hauteur des dons effectués par les employés. Les organisations syndicales représentées sur le Comité Entraide participent aussi à cette forme de collecte de fonds.

Le tableau suivant montre les résultats obtenus année après année depuis 2009 :

ANNÉES	2009	2010	2011	2012
\$ recueillis Sociétés ayant des revenus externes et autres organisations	585 265 \$	522 124 \$	492 203 \$	460 443 \$

On constate une diminution des dons amassés sous cette forme, notamment parce que le nombre d'organisations y contribuant diminue.

6.2.3 Dons selon le mode de sollicitation utilisé

Étant donné que le décret 255-2011 a pour but de donner à plusieurs organismes l'accès à la sollicitation par la retenue à la source, il est intéressant d'évaluer si les donateurs favorisent ce mode. Le tableau suivant montre les montants accumulés selon les moyens utilisés pour exprimer le don.

Année	2011		2012	
	\$	%	\$	%
Retenues à la source	5 824 320	0,77	5 776 337	0,78
Comptant	718 076	0,10	694 139	0,09
Activités	506 953	0,07	512 245	0,07
Corporatifs	492 203	0,06	460 443	0,06
	7 541 552		7 443 164	

Constat : le mode de la retenue à la source (versement unique ou périodique) a permis de cumuler 77,2 % des sommes recueillies en 2011 et 77,6 % en 2012.

7. LES PERSPECTIVES 2013-2014

Tenant compte des renseignements et des propositions d'actions obtenus des différents intervenants de la campagne lors de rencontres, sondages et tables de discussion, le Comité Entraide élaborera son plan d'action 2013 en prévoyant agir de manière à accroître de plus en plus les résultats de la campagne régulière, du volet « dons majeurs » ainsi que du volet « dons institutionnels ». Il importe de protéger les acquis dans les secteurs de la santé et des services sociaux et de l'éducation notamment par une plus grande fidélisation des donatrices et donateurs. Une révision de tous les processus inhérents à la préparation, à la réalisation de la campagne et à la gestion des fonds est prévue afin d'optimiser les opérations et faciliter la réception et la distribution des dons. La participation active de tous les acteurs (membres du Comité Entraide, familles philanthropiques, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, personnel du Secrétariat, dirigeantes et dirigeants des organisations, artisans et tout le personnel de l'État) sera sollicitée et valorisée.

Certains dossiers demeurent essentiels pour le maintien, voire même, l'accroissement des résultats de la campagne en 2013. Il est question d'expérimenter de nouvelles stratégies pour accroître le rayonnement de la campagne en région dans les réseaux de la santé et des services et de l'éducation, d'un projet pilote de don récurrent et d'impliquer davantage les jeunes de la fonction publique par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de sensibilisation et de mobilisation.

8. CONCLUSION

Depuis 1968, le gouvernement du Québec encourage les employés à soutenir les personnes en situation de vulnérabilité en donnant via sa campagne annuelle de sollicitation. Plus de 183 millions de dollars ont été distribués à ce jour. Sans l'appui des hauts dirigeants, l'apport des directeurs de campagne, des solliciteurs, des équipes de campagnes de chaque organisation participante, ces résultats n'auraient pu être possibles. Le Comité Entraide et le Secrétariat permanent continueront d'encadrer ces campagnes, avec le désir sincère d'accroître les résultats pour aider le plus de gens possible et aussi, développer de plus en plus une culture du don au sein du personnel de l'État québécois.

ANNEXE I

LE VOLET RECONNAISSANCE DE LA CAMPAGNE 2012

DES ARTISANS RÉCOMPENSÉS

Dans le cycle d'une campagne de sollicitation, l'étape de la reconnaissance est cruciale pour fidéliser les organisations participantes et les nombreux artisans qui, d'une manière ou d'une autre, font la réussite de celle-ci et permettent du même coup, de distribuer des montants forts appréciables aux partenaires philanthropiques.

(1) Le Comité Entraide a le souci de dire MERCI aux organisations participantes ayant obtenu des résultats exceptionnels lors de la campagne 2012.

Lauréats des prix Philanthrope et des certificats Distinction

A) Liste des lauréats des prix « Philanthrope »

Par ordre alphabétique

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie
Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
Centre de santé et des services sociaux de la Haute-Yamaska
Champlain Regional College
Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances
Commission scolaire de l'Estuaire
Commission scolaire des Îles
Commission scolaire des Phares
CRDITED de la Mauricie et du Centre-du-Québec – Institut universitaire
Ministère de la Justice
Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
Régie du cinéma
Régie du logement

B) Liste des lauréats des certificats « Distinction »

Par ordre alphabétique

Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Assemblée nationale du Québec
Bureau de décision et de révision
Cégep régional de Lanaudière
Cégep Marie-Victorin
Centre de réadaptation La Myriade
Centre de santé et des services sociaux Cavendish

Centre de santé et de services sociaux des Collines
Centre jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Collège Ahuntsic
Curateur public du Québec
Fonds de recherche du Québec – Société et culture
Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
Institut Raymond-Dewar
Loto-Québec
Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation
Ministère de la Culture et des Communications
Ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale
Ministère des Finances et de l’Économie
Musée de la civilisation
Office québécois de la langue française
Régie des rentes du Québec
Services Québec
Sûreté du Québec

(2) Le Comité Entraide a le souci de dire MERCI aux artisans remarquables qui se sont distingués de façon exceptionnelle au cours de la campagne entre autres par leur engagement et leur créativité.

Lauréats 2012 du prix de l'Artisan Philanthrope, du prix de la Relève et du prix Hommage

Lauréate – Secteur public

Madame Anik Dion – Ministère de la Justice

Rigoureuse, disponible et engagée, voilà qui décrit bien, en peu de mots, M^{me} Anik Dion qui s'investit depuis quatre ans dans la campagne d'Entraide du ministère de la Justice. Adjointe à la directrice de campagne pour la première fois, M^{me} Dion a multiplié les efforts et fait appel à ses connaissances afin que la campagne soit une réussite. Grâce à sa détermination et à son pouvoir d'influence, elle a su, entre autres, mobiliser l'intérêt de son entourage en formant un comité multidisciplinaire composé de jeunes recrues dynamiques. M^{me} Dion a assuré la pérennité de la campagne en prenant soin de remettre un certificat de reconnaissance à chaque membre du comité lors d'un déjeuner spécial. De plus, elle a produit divers documents en vue de la prochaine édition.

Lauréate – Secteur de l'éducation

Madame Nathalie Houde – Commission scolaire de Laval

Coordonnatrice de la campagne pour la première fois, M^{me} Nathalie Houde a rapidement été reconnue comme personne-ressource par l'ensemble des gestionnaires et des employés de la Commission scolaire de Laval. M^{me} Houde a su multiplier les efforts pour mobiliser tous les acteurs pouvant faciliter la sollicitation du personnel, soit les personnes retraitées de l'établissement, les animateurs de vie spirituelle ou les gestionnaires du Service des ressources humaines. Rigoureuse et organisée, cette artisane a assuré la pérennité de la campagne en prenant soin de produire, entre autres, un bilan, un processus de gestion et un plan d'action pour la campagne 2013.

Lauréates – Secteur de la santé et des services sociaux

Mesdames Josée Lefebvre et Patricia Besner – Centre de santé et de services sociaux Jardins-Roussillon

M^{mes} Josée Lefebvre et Patricia Besner, étroitement associées à la campagne d'Entraide, forment une équipe hautement qualifiée. Malgré une charge de travail importante, ces deux adjointes responsables des activités de financement n'ont pas

ménagé leurs efforts. Elles ont fait rayonner la campagne auprès des 1 500 donateurs potentiels de l'Hôpital Anna-Laberge du CSSS Jardins-Roussillon. Créatives, engagées, et compétentes, elles ont multiplié les activités et développé des outils de communication qui ont permis de dépasser de 26 % leur objectif de campagne fixé à 8 000 \$.

Lauréate – Prix de la Relève 2012

Madame Claudia Durocher – Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

Organisée, dynamique et efficace, M^{me} Claudia Durocher a su mettre à profit ses talents de communicatrice afin d'assurer de la visibilité à la campagne d'Entraide au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Ses diverses réalisations, dont l'amélioration du site intranet consacré à Entraide ainsi que la création d'outils pertinents ont permis à cette jeune artisane de 24 ans de se distinguer dans le cadre de sa toute première participation dans le comité de campagne. Persuadée de l'importance de la mission poursuivie, M^{me} Durocher a su choisir les bons messages et les moyens appropriés afin d'attirer les jeunes de son ministère. Mobilisatrice et convaincante, elle s'est assurée d'établir de solides liens avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, situé dans le même immeuble, afin de faire rayonner la campagne dans tout l'édifice Marie-Guyart.

Lauréat – Prix Hommage 2012

Monsieur Claude Girard – Revenu Québec

M. Claude Girard s'est engagé inconditionnellement à assurer le succès des campagnes de sollicitation en milieu de travail à Revenu Québec pendant plus de dix ans. Inspirant et motivateur, M. Girard représente un exemple à suivre en tant que gestionnaire adhérent concrètement aux valeurs de la campagne d'Entraide. Il a exercé son leadership sur les membres de la direction pour les encourager à promouvoir la campagne et à allouer du temps aux employés afin qu'ils puissent la réaliser. Coprésident des deux dernières campagnes à Revenu Québec, il a fait preuve d'un soutien remarquable et d'une disponibilité exemplaire, en plus d'avoir présenté des idées novatrices. Ce prix, grandement mérité, marque pour lui la fin d'un engagement exceptionnel à titre d'artisan.



Campagne d'Entraide
Centraide,
Partenairesanté-Québec,
Croix-Rouge canadienne, Division du Québec

ANNEXE II

COMITÉ ENTRAIDE Secteurs public et parapublic

ÉTATS FINANCIERS
des exercices clos
le 31 décembre 2012
le 31 décembre 2011
et
au 1^{er} janvier 2011

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE LA DIRECTION	3
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	4-5
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats et évolution de l'actif net	6
État de la situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-14

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Comité Entraide – secteurs public et parapublic au 31 décembre 2012 ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables pour les organismes sans but lucratif.

Pour s’acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l’assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu’elles sont dûment approuvées et qu’elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l’audit des états financiers du Comité Entraide, conformément aux normes d’audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l’auditeur indépendant expose la nature et l’étendue de cet audit et l’expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer les coprésidents du Comité Entraide pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Marie-Renée Roy
Vice-présidente du Comité Entraide
Secteurs public et parapublic



Pascale Despins
Directrice du Secrétariat Entraide
Secteurs public et parapublic

Québec, le 4 septembre 2013

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Comité Entraide – secteurs public et parapublic, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1^{er} janvier 2011, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et les états des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mes audits. J'ai effectué mes audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus dans le cadre de mes audits sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas de nombreux organismes de bienfaisance, le Comité Entraide – secteurs public et parapublic obtient une partie importante de ses produits sous forme de souscriptions au comptant et pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, mes audits de ces produits se sont limités aux montants présentés dans les états financiers du Comité Entraide et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits de souscription au comptant, à l'actif à court terme et aux sommes cumulées à distribuer aux partenaires philanthropiques.

Rapport sur les états financiers (suite)

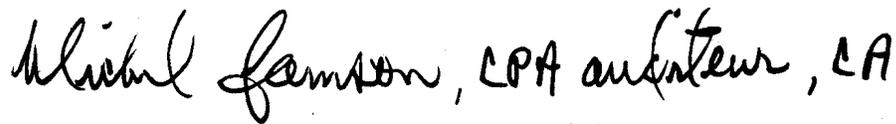
Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Comité Entraide – secteurs public et parapublic au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1^{er} janvier 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement de référentiel comptable expliqué à la note 3 complémentaire aux états financiers, ces normes ont été appliquées pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, ainsi que pour le l'état de la situation financière au 1^{er} janvier 2011.

Le vérificateur général du Québec par intérim,



Michel Samson, CPA auditeur, CA

Québec, le 4 septembre 2013

COMITÉ ENTRAIDE – SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

	2012	2011
PRODUITS		
Intérêts	15 008 \$	18 347 \$
CHARGES (note 5)		
Communication et développement	12 094	17 716
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	2 914	631
ACTIF NET AU DÉBUT	4 475	3 844
ACTIF NET À LA FIN	7 389 \$	4 475 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ ENTRAIDE – SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AUX 31 DÉCEMBRE

	2012	2011	1^{er} janvier 2011
ACTIF			
À court terme			
Encaisse	186 455 \$	86 175 \$	129 107 \$
Dépôts à terme rachetables (1,1 % (2011 : 1.08%, au 1 ^{er} janvier 2011 : 1.51%), échéant le 17 novembre 2013)	1 568 957	1 677 009	1 425 544
Souscriptions à recevoir (note 6)	5 687 971	5 786 744	5 959 131
Intérêts courus	2 200	2 329	2 833
	7 445 583	7 552 257	7 516 615
PASSIF			
Sommes à distribuer aux partenaires philanthropiques (note 7)	7 438 194	7 547 782	7 512 771
ACTIF NET (note 11)	7 389	4 475	3 844
	7 445 583 \$	7 552 257 \$	7 516 615 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE COMITÉ ENTRAIDE – SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC



Lucie Martineau
Coprésidente



Denys Jean
Coprésident

COMITÉ ENTRAIDE – SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC
FLUX DE TRÉSORERIE
DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

	2012	2011
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	2 914 \$	631 \$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Souscriptions à recevoir	98 773	172 387
Intérêts courus	129	504
Sommes à distribuer aux partenaires philanthropiques	(109 588)	35 011
	(10 686)	207 902
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(7 772)	208 533
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 763 184	1 554 651
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	1 755 412 \$	1 763 184 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des postes suivants :		
Encaisse	186 455 \$	86 175 \$
Dépôts à terme rachetables	1 568 957	1 677 009
	1 755 412 \$	1 763 184 \$

COMITÉ ENTRAIDE – SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2012 ET 31 DÉCEMBRE 2011 ET AU 1^{ER} JANVIER 2011

1- CONSTITUTION ET OBJET

Le Comité Entraide – secteurs public et parapublic (auparavant Comité Centraide – secteurs public et parapublic) est formé en vertu du décret 390-2006 du gouvernement du Québec, qui a été reconduit le 23 mars 2011 (255-2011) pour une période de 5 ans. Il a pour mission de coordonner les activités de la campagne annuelle de souscription principalement auprès des employés du gouvernement du Québec, des organismes gouvernementaux, des députés de l'Assemblée nationale, des professionnels de la santé et des personnes retraitées du gouvernement et des organismes publics au profit des partenaires philanthropiques. Les sommes perçues sont distribuées, conformément à la volonté des donateurs, aux partenaires philanthropiques suivants : les 18 Centraide, Partenairesanté-Québec et ses 16 membres et la Croix-Rouge canadienne, division du Québec.

Le Comité Entraide – secteurs public et parapublic est reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la Loi sur les impôts du Québec et de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada. Il est par conséquent exempté d'impôts sur le revenu et possède le droit d'émettre des reçus de charité pour fins fiscales.

Les présents états financiers portent sur les opérations de la fiducie de bienfaisance des employés créée pour faciliter la gestion et la remise de la totalité des dons recueillis.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La préparation des états financiers du Comité Entraide par la direction, conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction. Le principal élément pour lequel la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses est la provision pour pertes sur souscriptions à recevoir.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale

Les instruments financiers sont constatés à la juste valeur à la date de transaction.

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

COMITÉ ENTRAIDE – SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2012 ET
31 DÉCEMBRE 2011 ET AU 1^{ER} JANVIER 2011

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Catégories d'instruments financiers et évaluation ultérieure

Les gains et les pertes qui découlent de la réévaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers sont constatés aux résultats, le cas échéant.

L'encaisse est évaluée au coût et les instruments financiers à court terme suivants sont désignés à la juste valeur de façon irrévocable : dépôts à terme, souscriptions à recevoir, intérêts courus à recevoir de même que les sommes cumulées à distribuer aux partenaires philanthropiques.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les revenus d'intérêt sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice en considérant le nombre de jours de détention et la méthode du taux d'intérêt effectif.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique du Comité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les placements facilement convertibles à court terme dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

3- CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Suite à une décision du Conseil des normes comptables, les organismes sans but lucratif sont tenus d'adopter, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012, soit les Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, soit les Normes internationales d'information financière, à titre de PCGR canadiens. Par conséquent, le Comité Entraide applique les Normes comptables pour les organismes sans but lucratif à partir de cette date sans tenir compte d'aucune exemption.

Ce changement de référentiel comptable n'a eu aucun impact sur l'actif net ainsi que sur les produits et les charges pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011 ni sur l'état de la situation financière d'ouverture.

4- NOUVELLE PRÉSENTATION DES SOUSCRIPTIONS

Les états financiers prennent en compte la nouvelle présentation des souscriptions. En effet, jusqu'à l'exercice précédent, elles étaient présentées comme revenus à l'état des résultats. Ces engagements de dons sont destinés à trois (3) partenaires philanthropiques et font ainsi l'objet d'une gestion fiduciaire de la part du Comité Entraide. Ils ne figureront dorénavant que dans l'analyse des sommes à distribuer aux partenaires philanthropiques, déduction faite des mauvaises créances, tel que présenté en note 7.

COMITÉ ENTRAIDE – SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2012 ET
31 DÉCEMBRE 2011 ET AU 1^{ER} JANVIER 2011

4- NOUVELLE PRÉSENTATION DES SOUSCRIPTIONS (SUITE)

L'impact sur les résultats présentés est le suivant :

	2012	2011
Revenus de souscriptions	(7 443 164) \$	(7 541 552) \$
Dépense de mauvaises créances	(124 992)	(174 398)
	<u>(7 318 172) \$</u>	<u>(7 367 154) \$</u>

5- CHARGES ASSUMÉES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le traitement et les frais de déplacement des membres du Comité Entraide et d'autres employés du gouvernement appelés à collaborer à la campagne d'Entraide sont assumés par les ministères et organismes du gouvernement qui sont concernés. Les frais de fonctionnement du Secrétariat permanent du Comité Entraide sont assumés par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS). Les charges non assumées par le MESS sont financées à même les intérêts générés par les dons. Les charges assumées par le gouvernement du Québec et ses organismes ne sont pas présentés à l'état des résultats.

6- SOUSCRIPTIONS À RECEVOIR

	2012	2011	1^{er} janvier 2011
Campagne auprès des employés et retraités			
Retenues à la source	5 271 999 \$	5 513 813 \$	5 505 254 \$
Comptant et activités de financement	182 373	226 123	195 659
Dons institutionnels	383 204	198 500	409 526
Provision pour pertes sur souscriptions retenues à la source à recevoir	(149 605)	(151 692)	(151 308)
	<u>5 687 971 \$</u>	<u>5 786 744 \$</u>	<u>5 959 131 \$</u>

COMITÉ ENTRAIDE – SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2012 ET 31 DÉCEMBRE 2011 ET AU 1^{ER} JANVIER 2011

7- SOMMES À DISTRIBUER AUX PARTENAIRES PHILANTHROPIQUES

Les sommes à distribuer aux partenaires philanthropiques représentent les souscriptions provenant des engagements de dons par des individus reçus au cours d'une campagne de sollicitation. Ils font l'objet de retenues à la source, de versements comptants ou résultent d'activités de financement. Il y a également ceux provenant des institutions qui font l'objet d'une comptabilisation distincte. Ces sommes sont réduites des mauvaises créances les ayant affectées. Le solde de tous ces engagements est destiné aux trois (3) partenaires philanthropiques identifiés à la note 1.

	2012	2011
SOLDE AU DÉBUT	7 547 782 \$	7 512 771 \$
Souscriptions		
Retenues à la source	5 776 337	5 824 320
Comptant et activités de financement	1 206 384	1 225 029
Dons institutionnels	460 443	492 203
	7 443 164	7 541 552
Mauvaises créances (note 8)	124 992	174 398
	7 318 172	7 367 154
Versements aux partenaires philanthropiques :		
Relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008	-	(11 185)
Relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009	(38 245)	-
Relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010	-	(7 320 958)
Relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011	(7 389 515)	-
	(7 427 760)	(7 332 143)
SOLDE À LA FIN	7 438 194 \$	7 547 782 \$

COMITÉ ENTRAIDE – SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2012 ET
31 DÉCEMBRE 2011 ET AU 1^{ER} JANVIER 2011

8- MAUVAISES CRÉANCES

	2012	2011
Provision pour pertes sur souscriptions retenues à la source à recevoir à la fin de l'exercice	149 605 \$	151 692 \$
Ajustement des mauvaises créances de l'exercice précédent	(24 613)	22 706
	124 992 \$	174 398 \$
	124 992 \$	174 398 \$

9- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Comité Entraide est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Comité Entraide n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés à l'exception des charges assumées par le gouvernement du Québec mentionnées à la note 5.

10- INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion l'assurant de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers est équivalente à leur coût étant donné la courte période avant l'échéance.

Risque de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit du Comité Entraide correspond à la valeur comptable des éléments d'actifs financiers. Le Comité Entraide procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour pertes au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des souscriptions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses.

COMITÉ ENTRAIDE – SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2012 ET
31 DÉCEMBRE 2011 ET AU 1^{ER} JANVIER 2011

10- INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

	2012	2011	1^{er} janvier 2011
Souscriptions déduction faite de la provision pour créances douteuses			
Moins de 90 jours suivant la date de l'engagement – campagne de l'année courante	5 713 446 \$	5 756 784 \$	5 828 663 \$
Plus de 90 jours suivant la date de l'engagement – campagne de l'année précédente	124 130	181 652	281 776
	<hr/> 5 837 576	<hr/> 5 938 436	<hr/> 6 110 439
Provision pour pertes sur souscriptions à recevoir	(149 605)	(151 692)	(151 308)
	<hr/> 5 687 971 \$	<hr/> 5 786 744 \$	<hr/> 5 959 131 \$

Bien qu'identifiées à plus de 90 jours suivant la date de l'engagement, les sommes correspondantes à la campagne de l'année précédente ont toutes été recouvrées au moment de produire les états financiers. Elles sont en majorité liées à des engagements par déductions à la source dont l'exigibilité avait été respectée.

La provision pour pertes sur souscriptions à recevoir représente 3 % de ces engagements par retenue à la source issus de la campagne de l'année courante. Le Comité Entraide est d'avis que cette provision est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Risque de taux d'intérêt

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixes. Le risque auquel est exposé le Comité Entraide est donc minime.

11- ACTIF NET

Au cours du dernier exercice, le Comité Entraide a résolu de ne plus distribuer l'excédent des revenus d'intérêts sur les dépenses de communications et développement aux trois (3) partenaires philanthropiques. Cette décision a donné lieu à des reclassifications permettant de présenter les montants d'actif net au 31 décembre 2011 (4 475 \$) et au 1^{er} janvier 2011 (3 844 \$).

À quoi servent VOS DONNS ?



Une retenue de **5 \$ par paie** permet à un groupe d'entraide de fournir à trois enfants les effets scolaires nécessaires pour commencer l'année du bon pied. Pour une rentrée en toute dignité!



Une retenue de **5 \$ par paie** permet de remettre à 75 victimes d'accidents vasculaires cérébraux un livret qui les guidera dans leur réadaptation.



**CROIX-ROUGE
CANADIENNE
QUÉBEC**

Une retenue de **5 \$ par paie** permet de combler les besoins alimentaires d'une mère monoparentale et de ses deux enfants pendant trois jours à la suite d'un sinistre. Un souci de moins pour cette maman. Et les enfants recevront chacun un ours en peluche.

DONNER ÇA REND LE COEUR LÉGER...

